



Oser se
réinventer!

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

En vertu de l'article 148.0.1 du *Code municipal*

Est par la présente, donné par le soussigné Mokhtar Saada, directeur général / secrétaire-trésorier de la municipalité de Weedon, que lors d'une séance ordinaire tenue le 4 novembre 2019 à 19h30 à la salle du conseil municipal au 520, 2^e Avenue à Weedon, il a été décidé que les dates des séances ordinaires pour l'année 2020 seraient les suivantes :

2020			
Mois	Jour	Mois	Jour
Janvier	13	Juillet	06
Février	03	Août	03
Mars	02	Septembre	08
Avril	06	Octobre	05
Mai	04	Novembre	02
Juin	01	Décembre	07

Municipalité de Weedon

Les séances régulières sont tenues à la salle du conseil municipal situé au 520, 2^e Avenue à Weedon et elles débutent à 19h30.

Donné à Weedon, ce 5^e jour du mois de novembre 2019.

MOKHTAR SAADA
Directeur général / secrétaire-trésorier